



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

L'Humain avant tout

Les présentes attestent que

CRESSIDA FREY

a les connaissances et les qualités requises pour satisfaire aux conditions prescrites par le Code des professions et les règlements de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

En vertu des pouvoirs conférés par la loi, l'Ordre lui délivre ce permis qui, sous réserve de son inscription au tableau de l'Ordre, l'autorise à utiliser le titre réservé de

Travailleur.euse social.e

et à exercer les activités réservées aux travailleurs sociaux sous réserve des autres dispositions du Code des professions et des règlements.

Fait à Montréal, le 28 avril 2026

Numéro de permis : FREC2509040TS

Délivré le 04 septembre 2025

Valérie Fernandez, T.S.
Présidente

Jean-François Savoie, avocat
Directeur des Affaires juridiques et Secrétaire